Santé publique France

CIRE OCÉAN INDIEN

Le point épidémio

Dengue à la Réunion :
Nouveau foyer de circulation du virus

Point épidémiologique - N°01 au 08 janvier 2018

| Situation épidémiologique |

L'année 2017 a été marquée par le maintien d'une circulation virale persistante durant toute l'année alors qu'elle s'estompait habituellement au début de l'hiver austral. Au total **94** cas **autochtones (sans notion de voyage)** ont été signalés à La Réunion. Les principaux foyers de circulation virale étaient localisés dans l'ouest à Saint-Paul (quartiers Gare routière, Crève-cœur, Tour des Roches), à Saint-Gilles-les-Bains (Carosse) et dans le sud à Saint-Pierre (Ligne Paradis, ZAC Palissade et plus récemment Bois d'Olives). Par ailleurs, **9 cas importés** ont été identifiés en 2017 (3 des Seychelles, 2 cas d'Inde, 1 de Sumatra, 1 du Sri Lanka, 1 de Thaïlande, 1 de Birmanie) (Figure 1).

Au cours des 15 derniers jours, **5 cas autochtones** récents de dengue ont été signalés dont 3 cas dans le sud de l'île à Ravine des Cabris (Bois d'Olives), témoignant d'un **nouveau foyer de circulation du virus.** Les 2 autres cas se situaient en centre-ville de Saint-Paul (Gare routière) dans un foyer de circulation virale précédemment identifié.

La circulation virale s'installe dans le sud de l'île à Ravine des Cabris et perdure dans l'ouest à Saint-Paul, malgré la mobilisation des services de lutte anti-vectorielle. De nouveaux cas sont susceptibles de survenir dans les semaines à venir.

| Figure 1 |

Répartition hebdomadaire par semaine de début des signes des cas de dengue signalés en 2017, La Réunion (n=103)

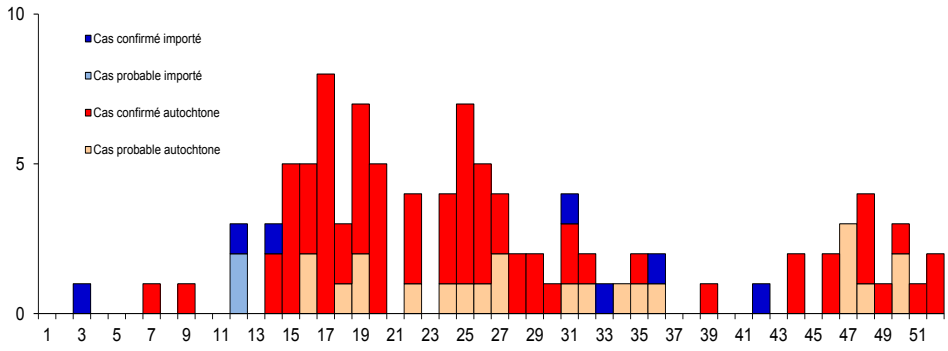

La Figure 2 présente l'ensemble des cas survenus par lieu de résidence.

| Figure 2 |

Répartition par lieu de résidence des cas de dengue, autochtones (n=94) et importés (n=9) signalés à la Réunion en 2017

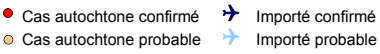

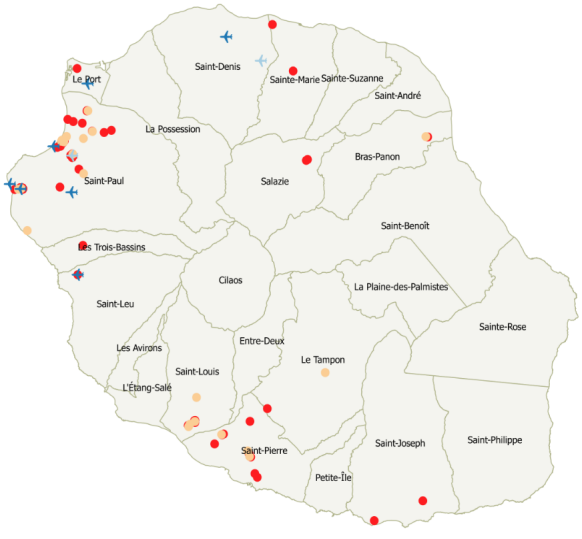

Le principal sérotype identifié chez les malades autochtones est DENV-2 (54 typages). Les autres virus identifiés sont DENV-1 (4 typages) et DENV-4 (1 typage) essentiellement chez des cas importés.

Depuis le début de l'épisode, 14 cas hospitalisés pour dengue non sévère avec signes d'alerte ont été signalés, tous d'évolution favorable.

| Quel risque pour les semaines à venir ? |

L'été austral et les conditions climatiques actuelles sont favorables aux moustiques vecteurs. La survenue de plusieurs cas de dengue dans une même zone traduit une circulation active du virus.

Dans ce contexte d'installation de la circulation virale dans le sud (Bois d'Olives) et de persistance du virus dans l'ouest à Saint-Paul (Gare routière), un risque de flambée épidémique dans ces quartiers voire d'extension à d'autres communes de l'île est possible. De nouveaux cas sont donc susceptibles de survenir dans les jours à venir.

Par ailleurs, en cette période de vacances scolaires à La Réunion, le risque d'importation de la dengue reste présent. Des personnes ayant séjourné dans des zones à risque peuvent être à l'origine d'introduction de la dengue à La Réunion.

Aussi, afin d'identifier au plus vite la survenue de nouveaux cas, l'installation de chaine de transmission, l'apparition de formes graves ou l'identification de nouvelles zones de transmission active du virus sur l'île, les professionnels de santé doivent rester vigilants, et faire confirmer biologiquement toute suspicion clinique de dengue.

| Analyse de la situation épidémiologique |

- **Un nouveau foyer de transmission du virus de la dengue est identifié dans le sud à Ravine des Cabris (Bois d'Olives).**
- **Le foyer de transmission du virus identifié à Saint-Paul (Centre ville - Gare routière) reste actif.**
- **Après un maintien à bas bruit durant l'hiver austral, la circulation du virus de la dengue se poursuit actuellement à Saint-Paul et Ravine des Cabris.**
- **Un risque d'extension géographique est possible.**

Niveau 2A* du plan de lutte contre les arboviroses :
« Identification d'une circulation virale modérée autochtone ».

** Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre les arboviroses (dengue, chikungunya, zika) à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée: Niveaux de veille (1A, 1B)- Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3)- Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie*

Recommandations

Les professionnels de santé (médecins, biologistes) doivent **détecter, confirmer et signaler le plus rapidement possible les nouveaux cas de dengue importés ou autochtones** afin de permettre la mise en place de mesures de gestion rapides et adaptées.

Devant tout syndrome dengue-like

Syndrome dengue like : fièvre ≥ 38,5°C ; **associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques** (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleurs rétro-orbitaires, éruption maculo-papuleuse) **ET en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.**

① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue :

- **dans les 4 premiers jours** après le début des signes (DDS) : **RT-PCR uniquement** ;
- **entre 5 et 7 jours** après la DDS : **RT-PCR et sérologie** (IgM et IgG) ;
- **plus de 7 jours** après la DDS : **sérologie uniquement** (IgM et IgG), *à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire si le premier résultat est positif.*

② **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

③ **Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés, les cas cliniquement très évocateurs** à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS.

Plateforme de Veille et d'Urgences sanitaires
SIGNALER, ALERTER 24/24H À LA RÉUNION
02 62 93 94 15 Fax: 02 62 93 94 56
ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr
Portail des vigilances
www.signalement-sante.gouv.fr

Le point épidémio
Dengue à la Réunion

Points clés

- **Nouveau foyer de circulation du virus à Ravine des Cabris (Bois d'Olives)**
- **Le foyer de Saint-Paul reste actif**
- **94 cas autochtones en 2017**
- **14 cas hospitalisés**
- **Sérotype DENV-2 prédominant chez les malades autochtones**
- **Niveau 2A du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses**

Liens utiles

Dossier de l'ARS OI « Lutte anti-vectorielle à la Réunion :
https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/moustiques-maladies-la-reunion

« Point Sur » la dengue :
https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à
ars-oi-cire@ars.sante.fr

Directeur de la publication :
François Bourdillon, Directeur Général de Santé publique France

Rédacteur en chef :
Laurent Filleul, responsable de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :
Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Sophie Devos
Youssouf Hassani
Luce Menudier
Marc Ruello
Jean-Louis Solet
Marion Subiros
Pascal Vilain

Diffusion
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57